



Municipalité d'Yvonand
Av. du Temple 8
Tél. 024/557 73 00
greffe@yvonand.ch
www.yvonand.ch

AU CONSEIL COMMUNAL

1462 YVONAND

Préavis municipal No 2020/05

Concerne : Participation communale au financement d'un module de toilette autonome et de deux abris vélos dans le cadre des travaux CFF sur la gare d'Yvonand.

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

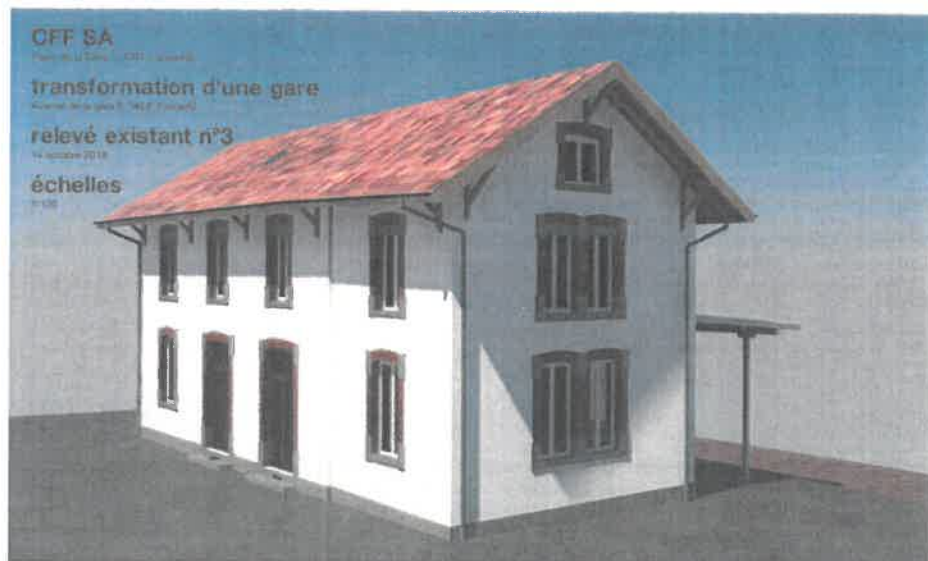
1. Introduction

Les travaux de réfection de la gare d'Yvonand par les CFF, dont le démarrage était prévu après le lundi de Pâques, ont été repoussés au 30 juin en raison de la Pandémie Covid 19.

Ces travaux portent notamment sur la réfection des voies et du quai voyageurs dans le respect des dispositions de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Les CFF vont également rénover le bâtiment de la gare.

Depuis l'annonce de ces travaux en 2018, la municipalité a engagé de nombreuses démarches pour améliorer cette infrastructure utilisée par une très grande partie de la population. Les propositions de la commune sont toutefois tributaires de l'acceptation par les CFF qui restent propriétaires du fond.

Les demandes de la municipalité ont porté sur l'interface avec Car Postal et les transports régionaux, sur les accès et la mobilité douce, sur le stationnement aux abords de la salle polyvalente, sur l'accueil des voyageurs et enfin sur le transport de marchandises, tout particulièrement des betteraves sucrières. Toutefois pour des questions de délais indépendants de notre volonté, le présent préavis ne porte que sur une participation financière pour l'intégration d'un module de toilette autonome et de nouveaux abris vélos.



2. Implantation des ouvrages

Les démarches entreprises avec CFF Infrastructures, en charge des travaux sur les voies et le quai, ont permis notamment d'intégrer l'implantation du module WC et des abris vélos dans la demande d'approbation des plans des CFF, déposée le 22 février 2019.

L'Office fédéral des transports, autorité en la matière, a approuvé les plans par décision du 13 février 2020. La durée de la procédure entre le dépôt des plans et l'approbation s'explique en très grande partie par le fait qu'elle a intégré la mise à l'enquête publique du 1^{er} au 30 mai 2019 et les démarches pour aboutir à la levée des oppositions. Cette décision qui n'a fait l'objet d'aucun recours est entrée en force.

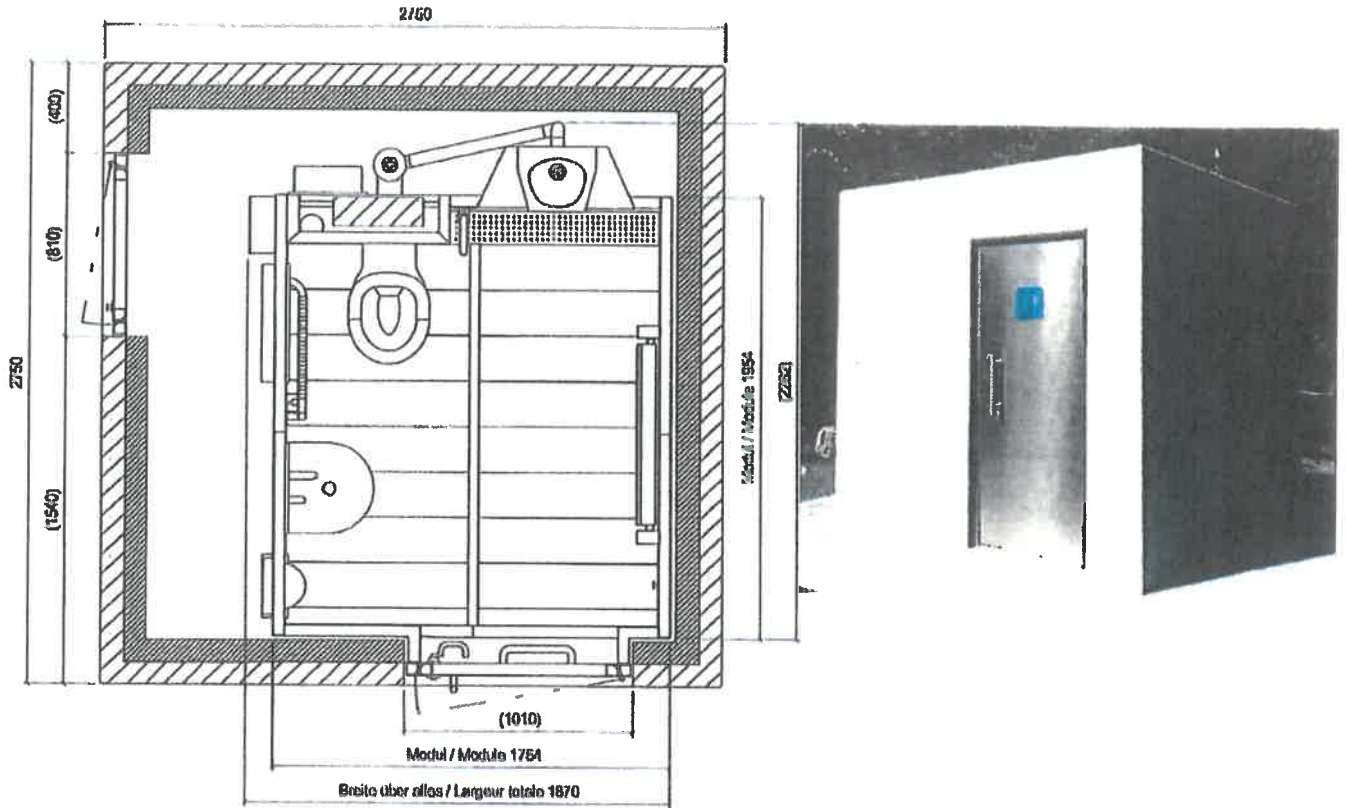
La figure ci-après présente la localisation des 2 abris vélo prévus pour 2 x 48 places ainsi que du module WC. On peut relever le déplacement de l'abri vélos, intervention qui sera réalisée par la voirie dans le cadre des travaux CFF. On peut noter également la démolition de l'annexe actuelle de la gare par les CFF.



3. Module WC

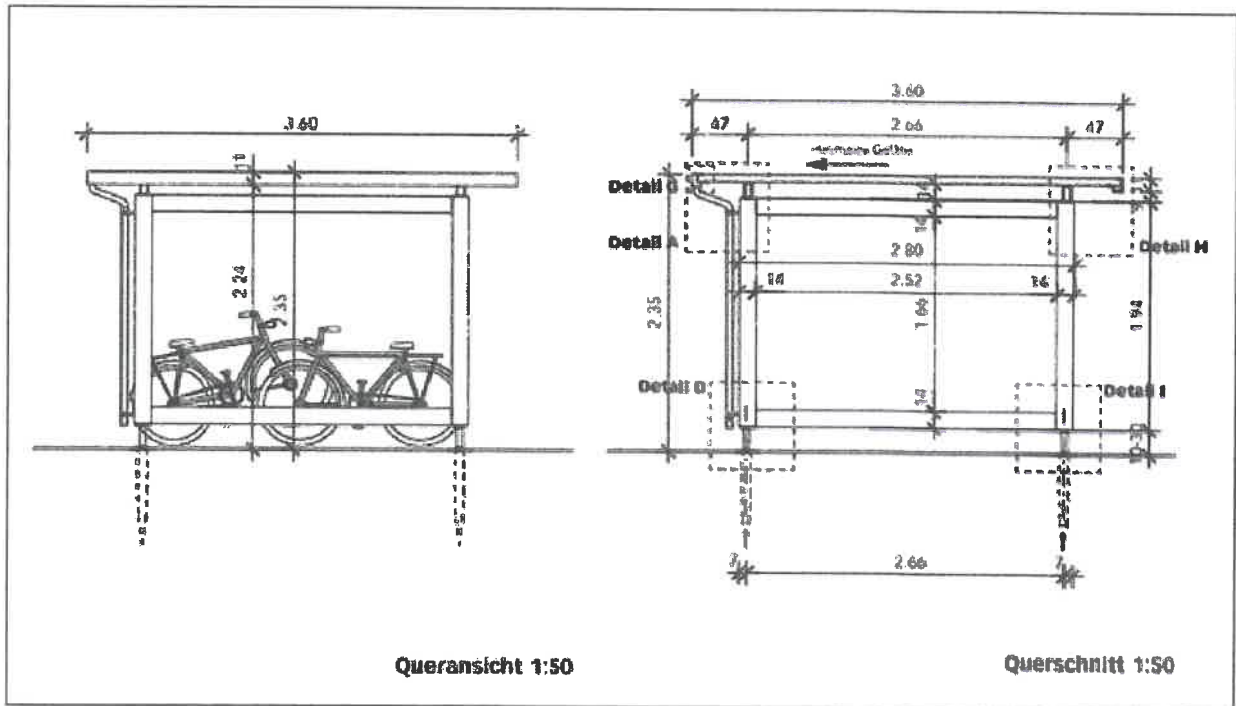
Le choix du module est imposé par CFF Immobilier. Il s'agit d'une installation autonome de marque FIERZ, en béton de 100 mm, isolée, avec une porte en acier inoxydable. Ce bloc est équipé d'un module pour handicapé et familles, comprenant un urinoir à fonctionnement sans eau, conforme à la norme SIA 500.

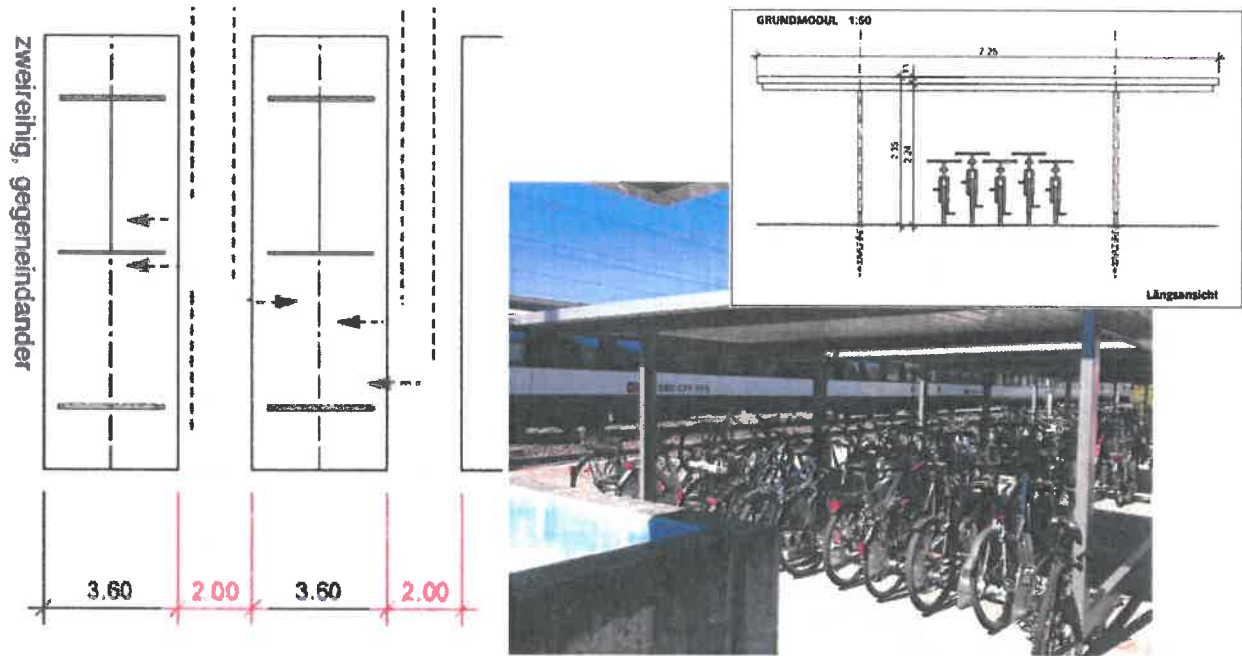
La dimension de l'ouvrage est de 2750 x 2750 x 2640 mm. La vue en coupe et l'aspect extérieur de ce module brut est reporté ci-après.



4. Abris vélos

CFF Immobilier dispose d'un programme de standardisation des places de stationnement pour les deux-roues. Le choix s'est porté sur deux modules de base offrant un total de 2x48 places. Les caractéristiques de ces abris sont détaillées ci-après.





Les avantages pour la commune et ses habitants sont :

- Les CFF apportent une contribution significative à un service qui, également, est du ressort de la commune,
- La participation financière des CFF est de 50% des coûts d'investissement,
- Aucune charge d'exploitation ou d'entretien des installations Bike+Rail n'incombera à la commune,
- Les usagers combinant trajets en train et en vélo disposeront d'un emplacement de stationnement moderne pour leur deux-roues,
- L'emplacement prévu va améliorer l'accès des usagers de mobilité douce au quai et renforcer le sentiment de sécurité aux abords de la gare,
- L'image de la gare s'en trouvera valorisée.

5. Aspects financiers

Le détail des coûts du module de toilette imposé et des travaux annexes transmis par les CFF, sont reportés ci-après.

Les CFF et la commune financent à hauteur de 50% les frais pour l'aménagement d'un abris vélos CFF de 48 places d'une valeur d'env. CHF 40'000.-/HT et la pose d'un module WC extérieur d'un montant d'env. CHF 210'000.-/HT. Après discussion avec le service de l'Infrastructure en charge des travaux de réfection de la gare, les CFF ont convenu que ce dernier prendra en charge les frais de raccordement eaux/électricité et les fondations ce qui entraîne une baisse de prix d'env. CHF 70'000.-/HT selon le devis estimatif ci-après. Dès lors, les CFF et la municipalité ont convenu qu'en cas d'acceptation du présent préavis, que la commune verse deux participations forfaitaires (honoraires compris), une d'un montant de CHF 20'000.-/HT pour l'abri vélos, une seconde d'un montant de CHF 70'000.-/HT pour le module WC.

Ce mode de collaboration affranchi la commune de toute surprise en rapport avec les travaux de raccordement des ouvrages. Sans compter que les CFF assureront à leurs frais l'exploitation et l'entretien des installations. Ces aspects seront entérinés dans une convention de gare.

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Total	
Livraison et pose de :				- CHF	
WC public - Toilette autonome type inox M Equipement: 1 module GM1 CFF pour handicapé et familles 2 portes (1xWC t 1x local technique) 1 bac de fondation en béton	1	Bloc	59'162.00 CHF	59'162.00 CHF	
Coffret encastré de raccordement au réseau de distribution d'eau.	1	Pcs	1'350.00 CHF	1'350.00 CHF	
Nourrice de distribution sur module	1	Pcs	1'120.00 CHF	1'120.00 CHF	61'632.00 CHF
Enveloppe Fierz Inox M					
Cadre de base Fierz Inox M	1	Pcs	1'960.00 CHF	1'960.00 CHF	
Fierz Inox	1	Pcs	26'120.00 CHF	26'120.00 CHF	
Panneaux de plafond pour Fierz Inox M	1	Pcs	5'050.00 CHF	5'050.00 CHF	
Huisserie entre porte et module	1	Pcs	1'010.00 CHF	1'010.00 CHF	
Porte du local technique système à isolation thermique	1	Pcs	7'230.00 CHF	7'230.00 CHF	
Ferme-porte GEZE TS 4000 EN 1-6 local TE	1	Pcs	520.00 CHF	520.00 CHF	
Double-cylindre Kaba à bouton tournable pour fermeture client	1	Pcs	385.00 CHF	385.00 CHF	42'275.00 CHF
Bac de fondation pour béton M	1	Bloc	8'380.00 CHF	8'380.00 CHF	
Support du module	2	Bloc	740.00 CHF	1'480.00 CHF	
Tuyauterie sanitaire dans bac de fondation M	1	Bloc	1'120.00 CHF	1'120.00 CHF	
Mise à terre	1	Boc	480.00 CHF	480.00 CHF	
Bande d'étanchéité sous terrain	1	Boc	1'045.00 CHF	1'045.00 CHF	12'505.00 CHF
Luminaire local technique	1	Boc	600.00 CHF	600.00 CHF	
Grille caillbotis soi technique	1	Boc	1'200.00 CHF	1'200.00 CHF	
Tuyauterie de ventilation	1	Boc	510.00 CHF	510.00 CHF	
Chauffage anti-gel 800Watt	1	Boc	1'140.00 CHF	1'140.00 CHF	
Rack de nettoyage Fierz inoxydable	1	Boc	900.00 CHF	900.00 CHF	4'350.00 CHF
Planification et gestion du projet	1	Boc	2'980.00 CHF	2'980.00 CHF	
Transport, montage et mise en service	1	Boc	7'380.00 CHF	7'380.00 CHF	10'360.00 CHF
Total HT				131'122.00 CHF	
TVA 7,7%					
Total TTC				131'122.00 CHF	

TRAVAUX ANNEXES

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Total	
CFC 13 Installation de chantier	0	Bloc	2'000.00 CHF	- CHF	Infra
CFC 15 Adaptation des conduites existantes	0	Bloc	10'000.00 CHF	- CHF	Infra
CFC 18 Divers	0	Bloc	5'000.00 CHF	- CHF	Infra
CFC 21 Gros œuvre 1	0	Bloc	40'000.00 CHF	- CHF	Infra
CFC 23 Installation électrique	1	Bloc	11'000.00 CHF	11'000.00 CHF	
CFC 251 Installation sanitaire	1	Bloc	35'000.00 CHF	35'000.00 CHF	
CFC 27 Aménagement intérieur 1	0	Bloc	- CHF	- CHF	Infra
CFC 32 Gros œuvre 2	0	Bloc	- CHF	- CHF	Infra
CFC 40 Mise en forme du terrain	0	Bloc	15'000.00 CHF	- CHF	Infra
CFC 41 Construction	1	Bloc	- CHF	- CHF	Infra
CFC 42 Jardin	0	Bloc	10'000.00 CHF	- CHF	Infra
CFC 43 Divers	0	Bloc	5'000.00 CHF	- CHF	Infra
CFC 5 Frais secondaires	1	Bloc	5'000.00 CHF	5'000.00 CHF	
CFC 80 Chef de projet générale (~9%)	1	Bloc	10'000.00 CHF	10'000.00 CHF	
CFC 81 Gestion de projet (Architecte)	1	Bloc	15'000.00 CHF	15'000.00 CHF	76'000.00 CHF
Total HT				76'000.00 CHF	
TVA 7,7%				- CHF	
Total TTC				76'000.00 CHF	

Total général devis + option	
total HT	207'122.00 CHF
TVA	- CHF
TOTAL ESTIMATION ET ANNEXE	207'122.00 CHF

Le conseil communal d'Yvonand

En conclusion de ce qui précède, la municipalité prie le conseil communal, après avoir entendu le rapport de la commission ad'hoc et de la commission des finances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Décide :

1. D'autoriser la municipalité de participer au financement de l'intégration d'un module WC et de deux abris vélos de 96 places par un montant forfaitaire fixé à Fr. 96'930.- TTC.
2. De financer ces travaux par les liquidités courantes
3. D'amortir le montant de Fr. 96'930.- sur 3 ans, compte 9165.02 (participation travaux CFF à amortir)
4. D'imputer le compte d'exploitation 440.3315 (amortissement obligatoire) de Fr. 32'310.00 par année pendant 3 ans.

Nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Philippe Moser



La Secrétaire :



Viviane Pottezzat

Municipal-délégué : M. Romano Dalla Piazza